

<http://www.divergences.be/spip.php?article2275>



Population et société

La « double peine » des ouvriers : plus d'années d'incapacité au sein d'une vie plus courte

- Archives - 2011 - N° 24. Février 2011 - Français - RÉSISTANCES...RÉFLEXIONS... -
Date de mise en ligne : dimanche 30 janvier 2011

Copyright © Divergences, Revue libertaire internationale en ligne - Tous

droits réservés

Ce document circule sur différentes listes de discussion, nous avons pensé qu'il était intéressant de le mettre en ligne.

Divergences

En France, les ouvriers vivent en moyenne moins longtemps que les cadres. Leur vie plus courte leur épargne-t-elle des années de vie en mauvaise santé ? S'appuyant sur l'enquête santé menée en France en 2003, Emmanuelle Cambois, Caroline Laborde et Jean-Marie Robine montrent que ce n'est pas le cas ; les ouvriers vivent moins longtemps que les cadres et passent plus de temps qu'eux avec des incapacités et des handicaps.

L'espérance de vie à la naissance ne cesse d'augmenter en France : en 2007, elle atteint 77 ans pour les hommes et 84 ans pour les femmes. Mais est-on sûr que les années de vies gagnées sont des années en bonne santé ? Ne vit-on pas plus longtemps avec des maladies, des incapacités et en situation de dépendance, en particulier aux grands âges ? De même, alors qu'on constate d'importants écarts d'espérance de vie entre cadres et ouvriers, écarts qui ne semblent pas s'être réduits au cours des dernières décennies [1], on peut se demander si la vie plus longue des cadres ne les amène pas à vivre plus d'années avec des incapacités.

Pour répondre à ces questions, le calcul de l'espérance de vie peut être complété par celui de l'espérance de vie en santé, qui permet d'estimer par exemple le nombre moyen d'années vécues avec et sans incapacité ou handicap (encadré). L'enquête sur la santé et les soins médicaux menée en France en 2003 par l'Insee permet de distinguer trois situations d'incapacité sous-entendant des besoins de soins, d'assistance, d'aides techniques particuliers

[Lire la suite](#)